

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Eléments de droit (Partie II)</b>
<b>Section(s)</b>	- <b>(3 ECTS)</b> Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 1

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Nadège DUCORNEZ	48	<b>Quad 2</b>

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Droit constitutionnel et judiciaire</b>	24h	Hélène CHARLES Nadège DUCORNEZ Marie HESPEL
<b>Institutions spécialisées</b>	24h	Hélène CHARLES Alexandra RAUCENT

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Droit constitutionnel et judiciaire</b> : 16h de théorie, 8h d'exercices/laboratoires
<b>Institutions spécialisées</b> : 14h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Droit constitutionnel et judiciaire</b> : Français
<b>Institutions spécialisées</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Néant

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre un acteur institutionnel et social engagé</li> <li>• S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates</li> <li>• Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles</li> </ul>

<b>Acquis d'apprentissage spécifiques</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire preuve d'esprit critique</li> <li>• Amorcer une distanciation</li> </ul>

- Identifier les acteurs du champ professionnel

### Contenu de l'AA Droit constitutionnel et judiciaire

- Notions élémentaires: la nécessité du droit, les différents types de règles et les branches du droit
- L'organisation de l'Etat belge
- Le pouvoir judiciaire : acteurs, juridictions, procédure
- Sujets d'actualité
- Visites d'institutions (Parlement ou conseil)
- Séminaires thématiques

### Contenu de l'AA Institutions spécialisées

- Le contexte des institutions spécialisées
- L'aide aux personnes handicapées
- L'insertion sociale
- La santé mentale et les assuétudes
- Les personnes âgées
- Quelques questions liées à l'immigration

### Méthodes d'enseignement

**Droit constitutionnel et judiciaire** : cours magistral, approche interactive, approche inductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures

**Institutions spécialisées** : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC

### Supports

**Droit constitutionnel et judiciaire** : syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus, Documents d'actualité

**Institutions spécialisées** : syllabus, notes de cours, activités sur eCampus

### Ressources bibliographiques de l'AA Droit constitutionnel et judiciaire

#### Ouvrages et publications

Blaise, P., Faniel, J. et Sägerser, C., *Introduction à la Belgique fédérale*, CRISP, 2014.

Dubois, P., *Mon référentiel en institutions belges*, Erasme, 2015.

Gerlache, A. et al., *La Belgique pour débutants*, La Charte, 2014.

Maricq, A., et Sohier, J., *Manuel de droit public*, Editions Labor, 2006.

Speybrouck, J., *Droit - Principes et Pratiques*, Academia Press, Gent, 2006.

#### Ressources informatiques

Site de la Chambre des représentants, *Fiches info parlementaires*, disponible en ligne à l'adresse <http://www.lachambre.be>

#### Textes législatifs

Constitution belge

Code judiciaire

**Ressources bibliographiques de l'AA Institutions spécialisées**

Collectif, *Les Carnets de l'Éducateur - Exploration de la profession*, partie 2, Rhizome asbl, édition 2018.

**Évaluations et pondérations**

<b>Évaluation</b>	Évaluation avec notes aux AA
<b>Pondérations</b>	Droit constitutionnel et judiciaire : <b>50%</b> Institutions spécialisées : <b>50%</b>
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Droit constitutionnel et judiciaire : Français Institutions spécialisées : Français
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Droit constitutionnel et judiciaire :</b>	
Examen écrit 90%	
Présence visite 10%	
en cas d'absence justifiée, examen à 100%	
en cas d'absence injustifiée, la note de 0	
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Institutions spécialisées :</b>	
Examen écrit 100%	

Année académique : **2020 - 2021**